

BULLETIN N°33 - FEVRIER 2025

L'écho de sigy



Le mot du Maire

Chers habitants, chères habitantes,

2024 a été une année avec des moments forts. La dissolution de l'Assemblée nationale, les Jeux Olympiques de Paris et la fin de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame. Dans notre commune, un moment fort aussi avec le cinquantenaire de la Sauvegarde du Patrimoine.

Pour 2025, je souhaite que notre village reste un lieu où bien vivre ensemble, dans un esprit de partage et d'amitié.

Meilleurs vœux pour 2025 à vous et à vos proches.

Alain Douard



Merci aux photographes :

- © Catherine CROUZET p1, 3, 6, 22
- © Nicole RAPHANEL p3, 5, 22
- © Monique de BELLEFOND p10
- © Thérèse SYMONS p16
- © Dominique DARNAND p18-19
- © Christine SPIELMANN p20-21
- © Marjolaine OTT p22

SOMMAIRE

- 3-9** : Informations municipales
- 10-11, 22** : Le trait d'union de Sigy
- 12-16** : Si Sigy m'était conté
- 17-22** : La parole aux associations
- 23-24** : Renseignements utiles

Repas de Noël 2024



Le 14 décembre, la municipalité invitait ses Anciens au repas de Noël. Une trentaine de personnes s'étaient réunies à l'hôtel du Commerce à Joncy. Chacun a pu apprécier une cuisine savoureuse. L'accueil des convives par les propriétaires des lieux a été particulièrement sympathique. Les tables étaient toutes décorées par divers objets fabriqués sur le thème de Noël. Un grand merci à Dominique et Mireille pour leurs créations et tout le travail accompli. Chacun a pu échanger avec ses voisins, et une ambiance chaleureuse s'est dégagée pendant tout le repas. Des rires fusaient çà et là... Il faut dire qu'à Sigy, on sait ce que veut dire le mot convivialité ! D'ailleurs,

cette capacité à favoriser les échanges se cultive et se transmet de génération en génération !



C'est encore Noël dans ce bulletin d'hiver avec de nouvelles réalisations offertes par Catherine, dont les photographies ornent les murs de la salle Roger Bordes.

- ◆ Nous avons toujours beaucoup d'attente en ce qui concerne l'avancement des **différents chantiers en cours**.
Heureusement, le toit de l'**église** a été rénové ainsi que son clocheton. Le dégât des eaux constaté récemment dans la sacristie a été réparé.
Nous attendons des devis pour la réparation du pignon de la **salle communale**. En effet, tout le crépi de la façade est gonflé et s'écaille dangereusement... Des devis ont été demandés également pour des travaux de pose de tuyaux d'évacuation d'eau pluviale au chemin de la Brosse. Nous n'avons toujours pas obtenu la réfection de la paire de volets de la salle. Ils sont en commande depuis de longs mois, mais l'entreprise retarde encore son exécution !
Les deux offres de marché lancées pour les travaux du **logement communal** ont été attribuées à l'entreprise FERRERO pour la charpente-couverture-zinguerie et à la menuiserie CLEMENT pour la menuiserie-plâtrerie-peinture. Ces deux chantiers devraient commencer en mai-juin 2025...
- ◆ En principe, aucun travail de **voirie** n'est envisagé en 2025 sauf urgence. Par contre, si le transformateur de Hautecour est déplacé pour équilibrer le voltage, avec obligation d'enfouir les lignes, cela amènera de nouveaux travaux.
- ◆ Le Sydesl a enfin changé le poteau d'**éclairage public** à l'entrée de la route de Hautecour. Pour un simple redressement de poteau au départ, il nous aura fallu attendre de longs mois avant de, finalement, le voir remplacer. Par la même occasion, un poteau d'éclairage public a été installé près du nouveau parking pour la sécurité des collégiens qui prennent le bus.
- ◆ En 2024, nous n'aurons eu qu'un **affouagiste**. D'ici quelques années, si personne ne se présente, nos bois communaux ressembleront à du taillis infranchissable...
- ◆ Au cours du **dernier conseil municipal**, il a été décidé d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, donc à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à cette décision. En un mot, il s'agit simplement d'opérer un jeu d'écritures qui lui permette de continuer à régler les factures.

- ◆ Le Centre de Gestion 71 propose aux collectivités d'adhérer à des contrats collectifs concernant la **couverture des risques prévoyance (maintien de salaire) et santé (mutuelle) des agents**. Après délibération, le conseil municipal a décidé :
 - d'adhérer au contrat collectif pour la couverture du risque prévoyance, de souscrire à la garantie de base obligatoire à hauteur de 95% du revenu net des agents et de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50% de leur cotisation mensuelle,
 - d'adhérer au contrat collectif pour la couverture du risque santé et de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 15€ (minimum obligatoire).

- ◆ Après présentation du rapport 2023 sur l'**assainissement collectif** de la commune, le Conseil a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2023 et a pris une délibération à transmettre aux services préfectoraux.

- ◆ Le Conseil a fait de même après présentation et lecture par le 2^e adjoint du rapport portant sur la qualité et le prix du service d'**eau potable** 2023. Une nouvelle délibération a été prise pour approuver ce rapport.

- ◆ Le 23 novembre, la **commission cimetière** s'est réunie pour établir un premier constat d'abandon d'une quinzaine de tombes. Dans une année supplémentaire, sans réactions des concessionnaires ni travaux sur certains monuments, la procédure se poursuivra pour permettre à la commune de reprendre possession de ces concessions. Nous avons aussi demandé des devis pour l'installation d'un columbarium, car nous ne possédons plus de caves-urnes.



En bref (suite)...

- ◆ Le conseil municipal a été sollicité par la communauté de communes du Clunisois pour équiper l'ensemble des communes d'un même **outil de communication appelé « Panneau Pocket »**. Cet abonnement est pris en charge par la CCC et donc la commune dispose gratuitement de cet espace de communication. Pour ce faire, dès réception des informations retournées par la commune, la CCC créera notre espace d'application. Nous recevrons alors des flyers et affiches pour prévenir les habitants et télécharger l'application Panneau Pocket sur le téléphone portable. L'objectif est de pouvoir contacter un maximum de personnes en un minimum de temps. Ceci semble intéressant pour prévenir d'un danger météo ou d'une catastrophe, d'une déviation sur la commune, de travaux en cours... Dès réception des outils de communication, nous vous réunirons pour en parler ensemble.



- ◆ Nous avons eu aussi des interrogations sur la **disparition éventuelle du « permis de conduire rose »**. Renseignements pris, la carte rose actuelle reste valable jusqu'au 19 janvier 2033, donc pas d'inquiétude ! Si la photo apposée sur votre permis n'est pas récente, il n'est pas nécessaire de la changer. De même, c'est bien le nom de naissance qui figure sur le permis. Il n'est donc pas nécessaire de signaler le nom d'usage en cas de mariage par exemple.
- ◆ En cas de **verglas**, du sel de déneigement est disponible en mairie pour traiter les espaces à risque (escalier, cour, rue pentue) chez soi et, pourquoi pas, autour de chez soi où vivent des personnes fragilisées par un temps de gel.

Infos SIRTOM
en complément de
l'**Ecosirtom** n°28 de
janvier 2025 distribué
dans nos BAL



C'est officiel, en 2025, la fréquence des tournées de collecte des ordures ménagères par le Sirtom diminuera. L'occasion de nous rappeler les missions de ce service public, et de nous interroger sur ce que nous jetons, trions et compostons ?

Les grandes missions du Sirtom

- 1) Gérer les déchets ménagers et assimilés (collecte, transfert, traitement).
- 2) Mettre en place une politique de tri et de réduction des déchets.
- 3) Proposer des solutions pour favoriser, sur le territoire Clunisois et StCyr-Mère Boitier, une économie circulaire dans le cadre du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Exemple, les 5R : R comme refuser ce dont on n'a pas besoin, réduire l'achat d'objets neufs, réutiliser les objets (2^e main), recycler en dernier recours, redonner à la terre.

Que met-on dans la poubelle jaune ?

La poubelle jaune n'accepte que des emballages hors verre, vidés et non-imbriqués. Donc une seule question à se poser avant d'y mettre quelque chose : « Est-ce un emballage ? »

Biodéchets (déchets verts et de l'alimentation)

Les biodéchets étant des éléments humides, les incinérer coûte très cher ; c'est pourquoi nous devons les trier et ne plus les jeter dans la poubelle noire. Oui mais la viande, les os, les agrumes : ça se composte aussi ? Oui, en toutes petites quantités.

Les cinq déchèteries du Sirtom vallée de la Grosne sont en horaires d'hiver.

Depuis le 1^{er} janvier, la déchèterie de Salornay est ouverte le jeudi de 13h30 à 17h.

Les points d'apport volontaires à verre et à papier de Hautecour et du Gué Gallet

Autour des conteneurs poussent de drôles de fleurs, couvercles, capsules... qui devraient être jetés en poubelle jaune. Ces lieux ne sont pas des décharges mais un bien commun du village qu'il nous appartient de préserver.

**DES QUESTIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS ? RENSEIGNEZ-VOUS EN MAIRIE
OU SUR LE SITE INTERNET WWW.SIRTOMGROSNE.FR**

Le Clic, vous connaissez ?

Le Clic (Centre Local d'Information et de Coordination) du Clunisois est une association à but non lucratif composée d'une coordinatrice, Coralie Courtois, et d'une assistante administrative, Virginie Quintela. C'est aussi un guichet unique et gratuit pour les familles et les professionnels.

L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les particuliers concernés et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux.

Trois missions lui ont été assignées :

- l'information,
- l'évaluation des besoins à domicile,
- la coordination des professionnels.

Également MLA (maison locale de l'autonomie), le Clic intervient auprès du public en situation de handicap qu'il informe et aide à compléter les dossiers.

Pourquoi le solliciter ?

Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir s'il existe des aides humaines, techniques ou financières afin de permettre un maintien à domicile satisfaisant.

Ne pouvant plus vous déplacer,

vous souhaitez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, d'aide au transport, monter un dossier de carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement.

Vous aimeriez briser l'isolement de votre parente âgée qui vit seule loin de chez vous : le CLIC organise des actions collectives gratuites (yoga sur chaise, activité physique adaptée...) ou peut vous orienter vers ses partenaires.

Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge, et avez besoin d'informations ou d'aides dans vos démarches.

Vous êtes l'aidant de votre parent, de votre conjoint, et vous avez besoin de répit et d'information pour l'avenir.

Vous avez besoin de renseignements, d'une prise en charge mais ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soin, d'habitat, de loisir, d'accompagnement, de prestation financière, de service, d'aide administrative, d'hébergement, de maintien à domicile : le Clic vous aide.

Comment ?

Contactez-le par courrier, mail, ou téléphone (**cf. p 23**) pour obtenir les

premières infos ou convenir d'un RDV. Le Clic se déplace généralement à domicile. Il peut recevoir dans ses locaux sur RDV.

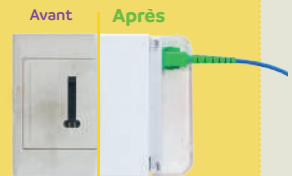


Au revoir l'ADSL, bonjour la fibre !

D'ici 2030, le réseau cuivre historique téléphonie fixe et ADSL aura disparu, remplacé par le réseau fibre optique (construit par le Département). Il faudra alors choisir un opérateur et, selon les besoins, définir son abonnement fibre : téléphone fixe/portable, TV, Internet ?

Vous souhaitez vous raccorder à la fibre ?

- Contactez votre opérateur téléphonique si vous n'avez pas de service Internet, ou allez sur le site www.bfcfibre.fr afin de tester votre éligibilité à la fibre.
- Contactez un opérateur de votre choix (cf. ci-dessous) pour souscrire l'abonnement qui vous convient à la fibre. Un rendez-vous vous sera proposé pour installer une prise terminale optique (PTO) dans votre logement afin de le raccorder au réseau fibre.



Les principaux opérateurs présents sur le réseau sont Bouygues (3106), Free (1044), Orange (3900) et SFR (102°).

Pensez à vérifier auprès de votre fournisseur la compatibilité de vos équipements d'alarme et/ou de téléassistance avec la fibre.

État-Civil

Ce semestre, encore des changements dans notre population !

Il y a eu, à Hautecour, les départs de **M. et Mme Dubois** qui se retirent près de leur fille, puis de **Françoise Crétu** qui a rejoint sa maison de Cluny.

Nous souhaitons la bienvenue à **Philippe Scek**, en location à Hautecour à la place de Marie Verna.

Nous accueillons trois nouveaux couples, en résidence secondaire :

M. et Mme Caussariou, Alexandre et Blandine, qui viennent de l'Oise et ont acheté la propriété des Jolites, sur la D980.

M. Jérémie Bréaud et sa compagne, qui viennent de Bron et vont s'installer dans l'ancienne propriété de Babette Monnier.

M. Hugo Napier et sa compagne Monica Evans, qui vivent à Majorque et ont acheté la maison « sous le vieux château », anciennement Echborn.

Nous souhaitons une bonne adaptation à tous ces nouveaux habitants et pouvons les assurer de notre bienveillance pour les intégrer parmi nous.

Une figure ayant marqué le village !

Il y a un an, le 2 février 2024, s'éteignait Marie-Thérèse Cattier.

Personnalité haute en couleur, et pourtant très discrète, elle allait et venait, très active telle une petite souris. Dans le village Marie-Thérèse était très appréciée par beaucoup d'entre nous.

Sa vie a été riche : née au Creusot, elle a découvert dès sa jeunesse une large partie de la France au gré des mutations de son père. Jeune femme, elle a continué ses pérégrinations jusqu'à son installation définitive en 1968 dans la maison de sa tante Guitte Cheveau, qui désirait que la maison reste dans la famille.

Marie-Thérèse était perfectionniste dans tous ses engagements : *professionnels* comme secrétaire dans les mairies de Sigy et de Massilly ; *citoyen* comme maire de 1995 à 2001 ; *associatifs*, présente et active dans chaque association du village.

Sa grande œuvre est « la Sauvegarde du Patrimoine de Sigy », créée à son initiative avec la ferme détermination d'André Gonneaud le maire, Jean Descombin et Jacques Bossuet, tous quatre engagés à la recherche de subventions permettant la prise en charge de travaux urgents pour l'église du prieuré Saint-Nicolas qui menaçait ruine. Marie-Thérèse a été soit secrétaire, soit présidente pendant de très



nombreuses années ; elle a impulsé l'évolution de cette association jusqu'à aujourd'hui où nous avons fêté les 50 ans avec succès, un pari fou et très réussi. Décédée juste avant les festivités, je sais qu'elle aurait aimé particulièrement la Frise historique créée pour cette occasion et installée dans l'église.

Un travail colossal.

Jusqu'à la fin Marie-Thérèse a porté l'association. Elle nous a laissé de riches archives. Grâce à elle nous pouvons continuer avec énergie le travail commencé et continuer de faire évoluer l'association vers des propositions nouvelles comme la création d'un sentier piétonnier du lavoir à la place du Pontot !

J'aimerais juste ajouter qu'avant son accident, malgré ses nombreuses activités, Marie-Thérèse visitait discrètement ceux et celles du village malades, handicapés ou trop seuls. Présente aux manifestations, elle déployait une belle énergie que sa chute au soir d'un 8 décembre a stoppée. Malgré son handicap, Marie-Thérèse a gardé l'intérêt des choses avec une curiosité toujours bien aiguisée pour les affaires du monde.

Bien sûr, d'autres personnalités du village pourraient figurer dans cette rubrique.

Monique de Bellefond

Rétrospective météorologique de l'année 2024 à Sigy-le-Châtel

Après deux fortes sécheresses consécutives (2022 et 2023), l'année 2024 a battu tous les records en termes de précipitations annuelles avec presque 1 100 mm de pluie, soit 100 mm de plus que la moyenne des 30 dernières années. Un record depuis plus de 10 ans ! On constate malgré tout que les mois de Janvier, Juillet, Août, Novembre et Décembre sont légèrement plus secs que la moyenne de ces 30 dernières années. Question température, l'année 2024 revient à la « normale » avec les mois de Mai, Septembre et Décembre qui sont en-dessous de la moyenne annuelle de ces 30 dernières années. On remarque néanmoins une hausse globale de la température moyenne annuelle sur ces 30 dernières années.

Maintenant voici un petit récapitulatif mois par mois :

Janvier : des températures variant entre **-7.5°C et 16,5°C** et une pluviométrie de **44 mm**

Février : des températures variant entre **-2.5°C et 16.8°C** et une pluviométrie de **65 mm**

Mars : des températures variant entre **-3.2°C et 24,2°C** et une pluviométrie de **111 mm**

Avril : des températures variant entre **-2°C et 28,9°C** et une pluviométrie de **80 mm**

Mai : des températures variant entre **4.5°C et 27.5°C** et une pluviométrie de **115 mm**

Juin : des températures variant entre **5.1°C et 33.2°C** et une pluviométrie de **139 mm**

Juillet : des températures variant entre **8.7°C et 37,9°C** et une pluviométrie de **62 mm**

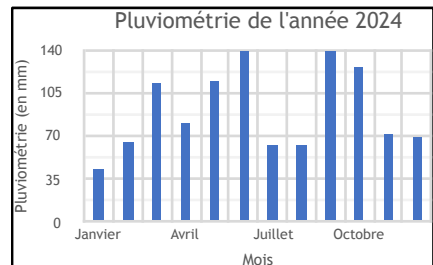
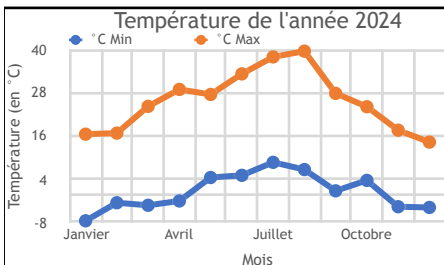
Août : des températures variant entre **6.7°C et 39.5°C** et une pluviométrie de **62 mm**

Sept. : des températures variant entre **0.8°C et 27.8°C** et une pluviométrie de **138 mm**

Oct. : des températures variant entre **3.7°C et 24.1°C** et une pluviométrie de **125 mm**

Nov. : des températures variant entre **-3.6°C et 17.6°C** et une pluviométrie de **72 mm**

Déc. : des températures variant entre **-3.8°C et 14.3°C** et une pluviométrie de **68 mm**



Source : meteoblue.com
Station météo de Mano PAQUET

Article et Graphiques
réalisés par Mano PAQUET

Si Sigy nous était conté...

À partir d'un bulletin de vote, témoin du passé conservé par un conseiller municipal, nous avons interviewé deux natifs du village. Facile, ils étaient à leurs postes de maire et de deuxième adjoint. En réponse à nos questions, anecdotes et (sou)rires ont fusé.

Commune de SIGY-LE-CHATEL

ELECTIONS MUNICIPALES

SCRUTIN DU 8 MARS 1959

Liste d'Action Républicaine et des Intérêts Communaux

DOUARD Jean-Louis	Conseiller sortant
FUSSY Jeanne	
GONNEAUD Jean	Maire sortant
GOULOUX Claude	Conseiller sortant
GUEUGNON Alexis	
JACQUET Paul	Conseiller sortant
LAFORÊT Francine	
LAGRANGE Antoine	Conseiller sortant
LAGRANGE Jean-François	id.
MAILLY Louis	id.
VEYSSIÈRE Etienne	Adjoint sortant

Qui sont les personnes apparaissant sur cette liste, apparentée socialiste, l'une des 3 du scrutin du 8 mars 1959 ?

1. DOUARD Jean-Louis : père d'Alain, agriculteur, à Hautecour (maison Douard chemin de la Rivière).
2. FUSSY Jeanne : mère d'Odette, femme de ménage à l'école, au bourg (maison Gauthey).
3. GONNEAUD Jean : grand-père de Jean-Noël, exploitant forestier, au bourg (maison de la Scierie).
4. GOULOUX Claude : à Corcelles.
5. GUEUGNON Alexis : au bourg (maison Stuber).
6. JACQUET Paul : agriculteur, à Corcelles.
7. LAFORÊT Francine : grand-mère des Laforêt du bourg.
8. LAGRANGE Antoine : grand-père de Marcel Barnet, à Hautecour (maison Barnet).
9. LAGRANGE Jean-François : père de Marcel l'époux de Maguy, au bourg (maison Crummack).
10. MAILLY Louis : père de Mme Monnier (mère de Cécile Paris), au bourg (maison Ferreira).
11. VEYSSIÈRE Étienne : oncle maternel de Charles, au bourg (maison d'Alexandra Tête).

Quels structures et métiers trouvait-on au village dans ces années 1950-60 ?

L'école communale, contigüe à l'épicerie Lévêque dans ce qui correspond à l'actuelle salle Roger Bordes. L'instituteur habitait le dit « bâtiment communal », à côté de la mairie qui, transférée dans l'extension construite en 2015, devint alors un logement locatif. L'école a fermé en 1979.

La boulangerie Jaffre, située au carrefour Hautecour/Bierre (maison Barrot), qui avait ses tournées.

L'exploitation forestière Gonneaud, qui produisait du bois de mine, de chauffage, de l'écorce pour les tanneries (de Besançon), de la charbonnette (bois pour le four du boulanger), du bois d'œuvre destiné aux scieries. Pour connaître l'évolution de l'entreprise en scierie, lire *Écho de Sigy* n°28.

Le garde champêtre, Jean Girardin (maison de Christine Dietrich). Nous rapportons cette anecdote fort drôle à entendre de la bouche de nos Sigychatellois natifs : Envoyé (exprès) par Étienne Veyssière, le garde champêtre part en vélo aider aux fouilles du cimetière mérovingien de Curtil-sous-Burnand, sauf qu'en le voyant débarquer avec sa pioche et sa pelle, les autres qui caressaient la terre au pinceau pour ne rien abîmer l'ont renvoyé !

La buraliste Mme Dufour, grand-mère d'Odette, qui dans son bureau de tabac-cabine téléphonique publique (maison Dyon), vendait aussi journaux, pétards « têtes d'ail » et bonbons.

Les exploitations agricoles : 6 à Corcelles ; 1 au Gué Gallet ; celle de la famille Colas au moulin de Pras qui produisait de la farine pour animaux ; 10 au bourg, dont celles de Louis Durand (maison du pigeonnier) et de Catherin Penot, aussi cantonnier ; 6 à Hautecour. C'était la vie en autarcie, avec vaches, cheval, basse-cour, cochon, chèvres, moutons, lapins, vigne, potager, bois...

On utilisait l'eau des puits, des fontaines et des sources (le réseau d'eau potable date de 1962).

Il y avait aussi un abattoir clandestin pour chèvres (en lieu et place de la maison du bord de Guye). Le cabri de Pâques coûtait moins cher que l'agneau. Les frères Chevalier, ferrailleurs (maison Beaumier), rachetaient à bas prix les bêtes de réforme et les chèvres se tuant avec leur cadre pour en vendre la peau et la viande. Rien n'était perdu.

Un veau d'or à Sigy

LA NOTION DE PATRIMOINE est apparue au début du 19^e siècle et concernait initialement les documents, les sites et les monuments. Dans les années 1930, cette notion s'est élargie aux objets du quotidien ainsi qu'au patrimoine immatériel, précieux témoins d'une civilisation en voie de disparition.

Au tournant des années 1960, Arthur Morgand, directeur des Archives départementales de Saône-et-Loire, entreprend un travail de recherche minutieux pour « sauver de l'oubli le souvenir des anciennes coutumes et croyances rurales ». Trois années durant, il envoie un questionnaire à toutes les communes du 71. Conservés aux Archives, ils sont consultables en ligne.

Nous retranscrivons ci-dessous les réponses fournies par notre commune. Bien que brèves et couvrant partiellement les questions posées, elles offrent un aperçu de la vie quotidienne et des préoccupations des habitants de Sigy à différentes époques.

Questionnaire de la première année :

- Quelles sont les coutumes accompagnant les mariages ?
*À leur arrivée après la cérémonie, les époux sont semés !
(arrosés de grains de blé).*
- Nom des gâteaux faits pour la Chandeleur ?
Crêpes.
- Nom des gâteaux faits le Vendredi-Gras ?
Beignets ou beignottes (se fait toujours).
- Allumait-on un feu à la Saint Jean ?
Oui.
- Plantait-on des petites croix dans les champs le 3 mai ?
Pour la procession des rogations.
- Nom du repas qui termine les moissons ?
La revole.
- Décorait-on la dernière gerbe ou le dernier char ?
Dernier char.
- Parle-t-on le patois dans votre localité ?
Indistinctement avec le français pour les plus de 40 ans.

110

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous un questionnaire d'enquête scientifique destiné à être rempli par réponse à la personne que vous jugerez la plus qualifiée pour y répondre (curé, seigneur, etc.) et vous prier de bien vouloir en faire l'objet de votre réponse adressée par voie administrative.

Ce questionnaire est destiné à servir à l'élaboration de Manuel français de Folklore, publié sous les auspices de la Commission des Arts et Traditions Populaires, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, ainsi qu'à constituer un fonds de renseignements folkloriques. Bien entendu, il n'est pas lié à un et les seuls renseignements seront les bienvenus.

Vous n'ignorez pas que nous nous sommes heurtés à de nombreux obstacles. Notre désir est de les surmonter au plus tôt, après des tentatives. J'espère que vous voudrez bien nous aider.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos cordiales salutations.

LE DIRECTEUR DES SERVICES FOLKORIQUES

Canton de

BOY-LE-CHATEL

Réponses à faire sur feuille à part

- Comment se faisait le repas de baptême (L'ÉVÉNEMENT) ? Les personnes obligées de s'y rendre ? Des personnes ? Dans quelle cas ?
- Conséquences de la coutume des 12 Diniers ?
- Coutumes accompagnant les mariages ?
- Les jeunes gens offraient-ils à boire au sortir de l'église ?
- Quelle était l'habitude dans le mariage ?
- Offrande du pain et du vin lors de l'enterrement ?
- Mention de la nuit aux jupes ? ou autres ?
- Nom des gâteaux faits pour la Communion ?
- Nom des gâteaux faits pour le Mariage ?
- Allusion des dons de la 1^{re} église de Carrière ?
- Leur nom ? herbes, graines, fougères, bouffes, romans... Nom de la crèche ou usage le Vendredi saint ?
- Les enfants de charité faisaient-ils la queue des crêpes de pain ?
- Conséquences de la fête des routes d'été ?
- La nuit du 1^{er} mai, les jeunes gens plantaient-ils un bâton sur le pignon du village ?
- Établissement de fleurs objets usages ? Nom de ces usages ?
- Présentation de portraits écrits dans les champs le 1^{er} mai ?
- Allusion des dons la nuit de la Saint-Jean ?
- Nom de ces dons (herbes, bouffes, chaudière, coupe...)
- La nuit de Noël disposaient-ils dans l'église un grand bâton ?
- Nom de cette fête - échaudo, épouche, branche, gâche, romme, stiche ?
- Tapisson sur cette fête pour un faire sortir des fringelles ?
- La fête ou la nuit avait un usage spécial ?
- Reffait-on sur un charbon creusé ?
- Allusion ou sur la fête cette nuit ?
- Allusion ou sur la fête pour l'épousage ?
- Quelle était la fête des béchères ?
- Quelle était la fête des laboureurs ?
- Quelle était la fête des vigneron ?
- Nom de ces fêtes qui se tenaient à l'époque ?
- Décoré ou la dernière partie ou la dernière char ?
- Comment on se faisait le café ou le pain offert à son lit, pour Noël ou le 1^{er} de l'an (épouche, épouche, etc.) ?
- Une quel pouvait être des dons par les services ?
- Y avait-il une pièce de dispartage pour les enfants ?
- Y avait-il des services matrimoniaux ou objets de mariage ?
- Pour quel objet ?
- Y avait-il un partage ? Pour quel objet ? Quelle date ?
- Y avait-il un mariage ? Lors de ?
- Y avait-il des cadeaux à l'époque ?
- Nom de ces dons ou objets ? Bouffes, robe Laminé, etc. ?
- Y avait-il un lien entre le mariage et l'épousage ?
- Parle-t-on encore, même dans votre famille ?
- Nom des jeux traditionnels pour les enfants ? (Des exceptions ou fêtes séparées S.V.P.)
- Spécialités gastronomiques locales ?
- Trouvailles à nos jours ?
- Date de la mutation des fermes ?
- Date de l'entrée en service des domestiques ?
- Date anciennes usages ou la possession des trouvaux ?

(à deux années après la naissance, les enfants étaient offerts) (accusé de réception de l'É)

Cette nuit on "bégayait" (on fait toujours)

Une de la dernière des coutumes qui restent une seule des fermes actuelles

La Roule - dernière char -

Ces coutumes remontent à la fin de l'époque pour les plus de 100 ans -

conservation (à fait toujours) acquisition de la 1^{re} église (fête initiale de Sigy) pour la nuit et la dernière

toutes ces coutumes sont à peu près disparues depuis plus de 30 ans

Pour le retour, prière de valise et de coller.

- Date de la mutation des fermes ?
11 novembre. Se fait toujours.

- Date d'entrée en service des domestiques ?
Anciennement pour la Saint Jean, fête initiale de Sigy.

- Dates anciennes annuelles pour le paiement des fermages ?
Parfois le 11 mai et le 11 novembre.

Au bas du document, cette remarque : Toutes ces coutumes sont à peu près disparues depuis plus de 30 ans. Cela nous ramène à la fin de la Première Guerre mondiale, guerre qui

a emporté des vies et de nombreuses traditions, disparues face aux changements et à l'uniformisation du monde.

Questionnaire de la deuxième année :

- Offrait-on aux jeunes mariés une miche dans laquelle ils devront mordre ? À quel moment ?
Pendant la nuit de noces, des biscuits dans du vin blanc servi dans un vase de nuit.
- Quelles étaient les coutumes particulières quand le dernier enfant de la famille se mariait ?
On attachait les mains du père derrière le dos.

- Y avait-il des lieux qui passaient pour contenir un trésor ?
Le veau d'or enterré par les moines (Révolution de 1789) dans un pré près de l'église.
- Que devait-on faire pour se protéger de la foudre ?
Brûler des chandelles durant l'orage.
- Remède contre le panaris ?
Blanc d'œuf.
- Remède contre les maux de dents ?
Frotter la joue avec de l'euphorbe.
- Comment s'appelait le goûter (10 h et 16h) dans les champs
Faire le 10 et le 4 heures
- Donner la forme de la quille en usage. Mode de jouer aux quilles.
Rigole en planches inclinées et 3 quilles en ligne à renverser.

Questionnaire de la troisième année :

- Diction de la chandeleur ?
A la chandeleur, l'hiver s'en va ou prend rigueur.
- Qui devait allumer les feux de la Saint Jean
Les enfants du village.
- En quoi consistait (consiste) la fête des conscrits ?
Les conscrits et les jeunes gens de la classe se promènent dans les rues en jouant (?) du clairon. Ils vont dans les maisons pour collecter de l'argent ou des comestibles. Ils se livrent à des libations jusqu'à ce qu'ils aient épuisés les produits de leur quête.



L'été dernier, les animatrices du Pays d'Art et d'Histoire avaient préparé une chasse au trésor dans le village pour célébrer le cinquantenaire de l'association du patrimoine. L'idée de ce thème, « À la recherche du veau d'or », leur est venue après avoir pris connaissance de l'enquête d'Arthur Morgand.



Un nouveau sentier pédestre

La création d'un nouveau sentier pédestre reliant le bourg à son lavoir marque la première étape de la restauration des trois lavoirs de la commune. Ce projet, dont l'empreinte dans le paysage est modeste, s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à :

1. Désenclaver le lavoir

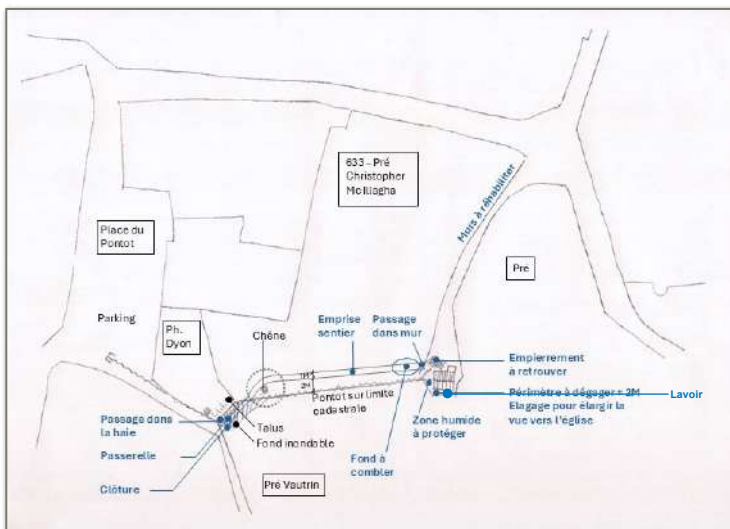
Le sentier sera directement relié à la place, cœur de la vie villageoise, et offre une alternative sécurisée à la route longeant la mairie. Dépourvue de trottoirs et fort fréquentée par les automobilistes qui traversent le village, elle est dangereuse pour les piétons.

2. Mettre en valeur le Pontot

Le Pontot, élément fondateur du village, est aujourd'hui quasiment invisible car il serpente entre deux propriétés privées, avant d'être canalisé à hauteur de la place. En redonnant au Pontot la place qu'il mérite, ce projet embellira le village. De plus, l'aire de repos installée à proximité du lavoir offrira aux promeneurs l'occasion de savourer le paysage.

3. Créer des connexions

Le sentier établit un lien avec les deux chemins de randonnée qui traversent le village, plaçant Sigy au cœur d'un vaste réseau de sentiers de randonnée. Sans bénéficier de subventions, cette initiative repose uniquement sur les fonds propres de l'association, soulignant ainsi sa détermination à préserver le patrimoine et à valoriser le passage local.





CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES ÂÎNES RURAUX DE SIGY-LE-CHÂTEL

Bonjour à toutes et tous,

Ce dernier semestre 2024 a été riche en événements marquants pour notre petite association... Outre les retrouvailles mensuelles autour de nos jeux et nos goûters gourmands, quelques activités décoratives, nous avons voyagé à deux reprises : l'une dans le Jura et l'autre dans le temps et l'imaginaire grâce à un spectacle enchanteur...



En effet, le 26 septembre dernier nous sommes partis à la découverte du **Jura** à bord d'un bus fort confortable.

Nous avons découvert la fabrication du fameux comté à la fromagerie de Plasne.

Puis la visite très instructive de la Maison Pasteur à Arbois. Et enfin la découverte, certes sous une pluie battante, des Salines d'Arc et Senans.

Le 23 novembre, nous avons assisté à un spectacle au château de Chaumont à St Bonnet de Joux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mathilda Duponchel lors de cette sortie pour un échange intergénérationnel fort réussi !

Je vous laisse découvrir son récit :

« En novembre dernier je suis allée avec les membres du Club du Vieux Château Ruraux de Sigy voir le spectacle "L'incroyable Noël" au Château de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux. J'étais contente et excitée d'y aller.



Lorsque nous sommes arrivés au château nous nous sommes dirigés vers les écuries. Sur place il y avait déjà beaucoup de monde, nous avons donc été répartis par groupes.

Avec les membres du club nous étions dans le groupe jaune. Nous sommes rentrés et nous avons reçu des capes rouges. Elles étaient très confortables et chaudes.

Nous sommes passés de pièce en pièce. Dans chaque pièce il y avait une scène et les scènes se suivaient.

Le spectacle a raconté la vie du Père Noël. L'histoire était intéressante et parfois surprenante. J'ai beaucoup aimé les décors et les costumes. Ils avaient tous l'air réel. J'ai adoré le moment où il fallait passer par « enter loupe » : l'armoire magique qui nous a fait remonter le temps.



Le spectacle a duré une heure mais je n'ai pas vu le temps passer. Je suis contente d'avoir pu voir ce spectacle en bonne compagnie des aînés.»

Merci Mathilda pour ce témoignage.

Notre assemblée générale aura lieu courant février.

Prenez bien soin de vous tous et à bientôt !

Très cordialement,

Dominique Darnand



La vie du Foyer Rural



Le deuxième semestre 2024, riche en activités associatives, a débuté pour le Foyer Rural avec le vide-grenier du mois d'août. Malgré une météo annoncée très incertaine nous avons eu la bonne surprise d'accueillir 65 stands, ce qui



montre une fois de plus que cet événement est apprécié des exposants. Malheureusement, les peupliers n'ont pas pu les protéger des précipitations qui ont débuté en milieu de journée, mettant un terme à la manifestation.



Les bénévoles ont su garder leur bonne humeur malgré cette frustration et un démontage sous la pluie !

Fin novembre, le traditionnel mâchon a connu une belle participation. Ce repas a permis de partager un moment de joyeuse convivialité et de déguster le civet de chevreuil offert par la Vaillante de la Guye.

✿ ✿ ✿ Enfin, la fête de Noël a réuni le village selon son programme rituel. L'ânesse Manon a emmené une troupe bavarde et indisciplinée autour du village, avant la halte réconfortante et musicale à Hautecour. La chorale de Noël, très patiemment entraînée par Marjolaine, a regroupé une dizaine de chanteurs et une jeune flûtiste motivés dans un écrin joliment décoré. Will et Walt, magiciens mentalistes de talent, nous ont ensuite réjouis



par un spectacle associant la virtuosité des numéros et l'humour baroque de leur présentation avant qu'un Père Noël fort jovial distribue les cadeaux et que la soirée s'achève autour du buffet.



Trois moments de partage qui illustrent bien l'esprit du Foyer, par la collaboration nécessaire à l'organisation d'événements et la solidarité face aux difficultés occasionnelles, comme par la convivialité d'une rencontre et le simple plaisir de rire ensemble !

Lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier, la composition du Conseil d'Administration a connu certaines évolutions, avec le départ de Françoise Créteu remplacée par Marjolaine Ott à qui nous souhaitons bienvenue, ainsi que divers changements de poste au sein du bureau animé par un nouveau président. On remarque avec plaisir la parité de ce nouveau Conseil !

Jacques Beaumier, président

Président	Denis Frater
Vice-président	Jacques Charpentier
Trésorier	Pascal Houvet
Trésorier adjoint	Denys Piret
Secrétaire	Christine Spielmann
Secrétaire adjoint	Jacques Beaumier
Conseillère	Cécile Crummack
Conseillère	Martha Duponchel
Conseillère	Maguy Lagrange
Conseillère	Marjolaine Ott

La Vaillante de la Guye vous informe

CONSIGNES DE SECURITE P°

- Vous êtes le seul et unique responsable de votre tir
- Mettez votre gilet orange
- Repérez et balisez votre angle de 30° par rapport à votre environnement
- Identifiez l'animal avant de tirer : si on n'est pas sûr, on ne tire pas!
- Ayez un tir fichant (pas de tir en direction d'un chemin, d'une route, d'une infrastructure ou au sommet de crête)
- Ne jamais quitter votre poste avant l'annonce de fin de traque (même si l'animal est blessé : prévenez votre chef de ligne)
- Déchargez immédiatement votre arme au signal de fin de battue
- Rappelez-vous les consignes qui vous ont été données et appliquez-les
- Soyez bienveillant avec les non chasseurs

MONASSODECHASSE.COM

ZONE DE TIR

NUMEROS D'URGENCE

Contact : _____

Pompiers	18
SAMU	15
Police	17

MONASSODECHASSE ©

Retour du Trait d'union
de Sigy avec trois paysages
contrastés du village
en cet hiver 2024-2025



MAIRIE

TÉLÉPHONE : **03 85 59 44 73**

E-MAIL : mairie@sigy-le-chatel.com

SITE INTERNET : www.sigy-le-chatel.com

PERMANENCES : **Mardi** 14h-17h et **Mercredi** 14h-17h

Défibrillateur automatisé disponible 24h/24h sous le préau.

NUMÉROS UTILES

15 SAMU (*aide médicale urgente*)

17 GENDARMERIE/POLICE (*infraction*)

18 POMPIERS (*péril ou accident*)

114 Urgences par SMS ou Fax / **112** Urgences Europe

119 Enfance maltraitée / **3919** Violences conjugales

3114 Souffrance prévention suicide

03 83 22 50 50 Centre antipoison

03 60 56 40 49 Dépannage eau - **09 726 750 71** Dépannage électricité

03 85 59 26 98 Sirtom

03 85 20 00 11 Comcom du Clunisois § Réseau social et solidaire

COMMUNICATION MUNICIPALE

Des panneaux d'affichage sont consultables au bourg (mairie) ainsi qu'à Hautecour, Corcelle et au Gué Gallet. Le bulletin municipal bi-annuel *L'écho de Sigy* est disponible en mairie et sur le site Internet de la commune, où vous attendent plein d'infos et un espace où « exposer » vos photos !

SERVICES MÉDICAUX DE PROXIMITÉ

Médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacie : Salornay, Joncy, Saint-Gengoux. Maison de santé : Joncy, St-Gengoux, Cluny, Cormatin

CLIC : Résidence Bénétin | rue des Ravattes 71250 Cluny ou 03 85 59 30 60 ou coord.geronto.cluny@orange.fr : L, Ma, Me, J, V 9h-12h30 et 13h-16h30, Me 9h-12h30.

LA POSTE : BAL au bourg et à Hautecour. Bureau de poste à Salornay.

MOBILITÉ

Bus Mobigo : 03 80 11 29 29 ou le site viamobigo.fr

Transport scolaire : primaire 03 85 20 00 11; secondaire 03 79 13 30 02

Covoiturage (aires à Salornay et la croisée de Cray) : caroulecheznous.fr

Transport à la demande : 03 85 20 00 11 ou mobilites@enclunisois.fr

La Croix-Rouge (sur RDV) : 06 24 65 72 49 ou ul.cluny@croix-rouge.fr

Plan Vélo : consultable en mairie ou sur le site enclunisois.fr

SCOLARITÉ : Salornay (primaire, cantine, garderie). Saint-Gengoux (collège). Cluny (collège, lycée).

DÉCLARATION EN MAIRIE :

- pour l'état-civil (naissance, décès, PACS, mariage, recensement militaire dès 16 ans...)
- pour déposer un permis de construire ou de démolir
- pour des travaux de création ou d'extension de surface
- pour changer la destination d'un local (création de gîte, de chambre d'hôtes...)
- pour construire une piscine
- pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (vasistas...)

Attention, à Sigy l'avis de l'architecte des bâtiments de France est souvent requis.

POINT FRANCE SERVICES : mairie de Salornay.

PASSAGE DU CAMION POUBELLE :

Vendredi matin : bac gris pour les ordures ménagères, de préférence plein.

Un vendredi matin/deux (semaines impaires) : bac jaune pour tous les emballages, sauf cartons bruns.

Sortir les poubelles de préférence pleines la veille ou le jour de la collecte. Par hygiène et par esthétique, elles seront stockées sur la propriété de chacun.

DÉCHÈTERIE DE SALORNAY (carte obligatoire) :

1/01-31/05 et 29/09-31/12 : mardi 9h-12h, jeudi 13h30-17h, samedi 9h-12h et 13h30-17h. 02/06-27/09 : mardi, jeudi, samedi 7h-13h.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE & PAPIERS :

entre le bourg et Hautecour au bout du chemin de la Coquille (+ *point textile-chaussures*) et au Gué Gallet.

DÉCHARGE DE HAUTECOUR (uniquement taille de haies et gravats) :

Accessible 7j/7. Demander les clés à la mairie ou chez M. Gauthier au bourg.

BOULANGERS AMBULANTS : mardi et jeudi matins ; le mercredi

après-midi, un boulanger livre du pain bio sur commande.

BIBLIOTHÈQUE DE SALORNAY (prêt gratuit) : ouverte les lundi (16h-18h), mercredi (10h-13h30), jeudi (16h30-18h) et samedi (10h-13h30).

ARMOIRE À LIVRES : au 76 rue de Saint-Gengoux ; on peut y piocher de quoi lire et y déposer des livres en bon état que l'on a envie de partager.